

COMMENT s'explique
le succès des pharmacies
Lafayette?

LOW COST. La croix latine à néons verts a du souci à se faire. Depuis quelques années, les Toulousains plébiscitent sa concurrente occitane, celle qui s'affiche en devanture des pharmacies Lafayette. Comment l'entreprise est-elle devenue un fleuron de l'économie toulousaine ?

500 millions d'euros de chiffre d'affaires en France en 2016 et une croissance à deux chiffres. Le groupe de pharmacies et parapharmacies Lafayette est florissant. Un succès qui ne se dément pas au 10 boulevard de Strasbourg, cœur battant de l'enseigne. Les vigiles, en nombre, voient défiler une foule de clients à cette heure d'affluence. « C'est un peu la guerre dans les rayons, mais ça vaut vraiment le coup », avoue Christiane, un gros sac de croquettes pour chat sous le bras. Ce magasin est une parapharmacie, c'est-à-dire qu'elle ne vend que des produits ne nécessitant pas de prescription médicale. Dans les rayons, des produits alimentaires bio voisinent avec les huiles essentielles ou des tongs en période estivale. « Je suis venu acheter du thé ici parce qu'il est moins cher qu'en supermarché », explique Jérôme, méditatif face à une multitude de boîtes colorées incitant à cette pratique. « Il n'y a pas de frontière, tout ce qui touche à la santé sera vendu dans les pharmacies Lafayette », confie Hervé Jouves, président de la maison-mère Lafayette Conseil. C'est une des clés du succès de l'enseigne : la part des produits parapharmaceutiques y est beaucoup plus importante que dans les officines classiques. La marque écoule 66% d'articles parapharmaceutiques et de médicaments en vente libre quand ces derniers représentent 20% des ventes en moyenne dans les pharmacies traditionnelles. « La marge sur ces produits est bien meilleure que celle des médicaments sur ordonnance », détaille Michel Laspougeas, président du conseil régional de l'Ordre des pharmaciens de Midi-Pyrénées. L'ingrédient fondateur de l'expansion de la marque est le prix. La première officine a été créée en 1995, rue Lafayette, par le Docteur Lionel Masson. Il base d'abord son succès



sur la vitamine C et les pilules contraceptives, dont il baisse les tarifs. 23 ans plus tard, le groupe compte 146 pharmacies adhérentes, 48 centres optiques et trois parapharmacies. « Les laboratoires savent que nous avons une forte discipline, que leurs produits sont mis en valeur et vendus à bas prix aux clients-patients », décrit Hervé Jouves. Traduction : en pratiquant des prix bas, l'enseigne attire davantage de clients et les produits sont écoulés en grande quantité. Une équation qui permet au groupe Lafayette de négocier des tarifs avantageux avec les laboratoires. Selon Michel Laspougeas, les seuls à ne pas s'y retrouver sont les autres pharmaciens : « Face à cette concurrence, les confrères déplacent leurs officines en périphérie. Que voulez-vous, c'est la loi du marché ! » Gabriel Haurillon

Grand angle p.10
VIOLENCES SCOLAIRES :
COMMENT SORTIR
DE L'ENGRENAGE ?

Et maintenant p.11
AÉROPORT :
NE PAS PRIVATISER
DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

VACCINATION :
piqûre de rappel

L'heβδο aux petits soins



© Hélène Ressayres

JEUDI 18 > 24 JANVIER 2018 • N° 772



C'EST L'HISTOIRE D'UNE PETITE FILLE...

... qui n'avait pas peur des piqûres

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Delphine Tayac, Séverine Sarrat, Martin
Gausseran, Nicolas Mathé, Monique Castro,
Nicolas Belaubre, Charline Poullain, Thomas
Gourdin, Paul Périé, Vanessa Vertus, Axelle
Szczygiel, Fleur Olganier, Océane Redon et
Gabriel Haurillon.
CHEF DE PROJET WEB :
Olivia Marian
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héliane Ressayres
MAQUETTE :
Venise Abed
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Mila, petite toulousaine de 3 ans, va régulièrement chez sa pédiatre. En bonne santé, elle s'y rend pour des visites de routine : se faire peser et mesurer, vérifier l'audition et la vue, rien de plus banal. Mais depuis plusieurs consultations, son médecin avertit sa maman que ses vaccinations ne sont pas à jour. « C'est volontaire » lui répond-elle. « Je ne souhaite pas faire tous les vaccins, certains sont pour moi inutiles. »

Pourtant, quelques mois plus tard, une de ses amies alerte son entourage. Son propre enfant a contracté la tuberculose. L'infection étant contagieuse, la maman de Mila s'inquiète et vérifie sur son carnet de santé que le vaccin concerné, le BCG, a bien été fait. Non, constate-t-elle. Alors émerge un sentiment de culpabilité : « Si Mila a déjà été contaminée alors qu'un vaccin existe, je ne me le pardonnerai jamais ! »

Un test de détection est réalisé sur la petite fille et se révèle négatif. « C'est un soulagement pour moi. Mais, c'est certain, je vais prendre rendez-vous pour que Mila soit vaccinée contre la tuberculose », s'empresse-t-elle de dire.

Sa pédiatre lui explique alors que cette pathologie, rare pendant plusieurs années, connaît une recrudescence. « Elle m'a précisé que, justement, si elle réapparaît, c'est parce que les gens pensent qu'il n'est plus nécessaire de se faire vacciner pour s'en prémunir. Je ne savais pas. Du coup, je vais me renseigner concernant les autres injections que je ne lui ai pas fait faire. Je vais peser le pour et le contre. Parce que je suis quand même convaincue que tous ne sont pas indispensables », raconte la maman de Mila qui elle, affirme du haut de ses 94 centimètres : « Mais moi, j'ai pas peur des piqûres ! »



PORTES OUVERTES CE WEEK-END*



SUV VA LOUH



**NOUVEAU SUV COMPACT
CITROËN C3 AIRCROSS**

Plus Spacieux, Plus Modulable
#PlusDePossibilités

12 aides à la conduite*
Toit ouvrant vitré panoramique*
Volume de coffre jusqu'à 520 L*
Banquette arrière coulissante en 2 parties*

Autonomie Citroën C3 Aircross 1.6i 120 km/h

**INSPIRED
BY YOU**

CITROËN préfère TOTAL * Selon autorisation préfectorale. * Équipement de série, en option ou non disponible selon les versions.

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVEAU CITROËN C3 AIRCROSS : DE 3,7 À 5,6 L/100 KM ET DE 96 À 126 G/KM.



3 COMPRENDRE

PROTECTION. Les Français sont les champions du monde du scepticisme envers les vaccins. Depuis les premières découvertes de Pasteur au XIX^e siècle et la mise en sommeil de certaines maladies comme la tuberculose grâce à de vastes campagnes de vaccination, comment en est-on arrivé à ce qu'une partie de la population remette en doute le principe même des vaccins ? La situation interroge en tout cas les autorités et les professionnels de santé. Pour dépassionner le débat, ils plaident pour davantage de pédagogie et d'information, et ainsi permettre à chacun de démêler le vrai du faux.



Jt

VACCINATION : piqûre

Les vaccins ont de moins en moins la côte en France. L'obligation depuis début 2018 d'inoculer 11 pour tous les enfants nés à partir du 1^{er} janvier est venue relancer le débat. Si l'on en croit Jocelyn Raude, maître de conférences à l'École des hautes études de santé publique (EHESP), il ne s'agit pas d'un effet de loupe médiatique mais bien « d'un basculement considérable ». Ce sociologue a notamment analysé les données recueillies par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), devenu aujourd'hui Santé publique France. Tous les cinq ans, l'institution mesure dans son Baromètre santé, l'adhésion des Français à la vaccination.

« En cinq ans, le taux de Français défavorables à la vaccination est passé de 10 à 40 % »

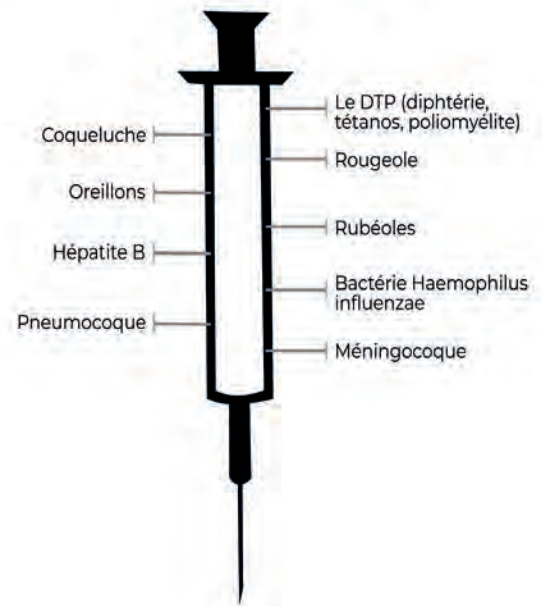
« Les premiers signes de fièvres sont apparus à la fin des années 1990, à l'époque de la campagne de vaccination contre l'hépatite B. Cette dernière a été un fiasco », souligne Jocelyn Raude. Des données contradictoires sont en effet publiées, laissant penser qu'il existait un lien entre la vaccination contre ce virus et le diagnostic de syndromes de Guillain-Barré, une maladie auto-immune inflammatoire du système nerveux. Bernard Kouchner, alors ministre de la Santé, a

décidé de suspendre la campagne. « Il s'est avéré qu'il n'y avait finalement pas de lien », explique le chercheur. Cela n'a pas eu d'impact immédiat sur la confiance accordée aux vaccins. En 2010, 90% des Français s'y déclaraient favorables. Le retour de bâton s'est surtout fait ressentir à partir de 2010, à l'époque de la grippe H1N1. « Le taux de Français défavorables est passé à 40%. C'est considérable », souligne Jocelyn Raude. En 2015, l'inquiétude se tasse, mais deux Français sur dix se disent réticents. Ils s'avèrent même être les champions mondiaux du scepticisme. Selon une vaste étude menée en 2015 dans 67 pays par des chercheurs britanniques, plus d'un Français sur quatre estime que les vaccins ne sont pas des produits



© DR

Les 11 vaccins obligatoires



10 injections
en 2 ans



Obligatoires
pour l'admission
en crèche et à l'école



Si l'enfant garde
des séquelles à cause
d'une non-vaccination,
les parents encourent
2 ans de prison
et **30.000 euros d'amende**

Jt

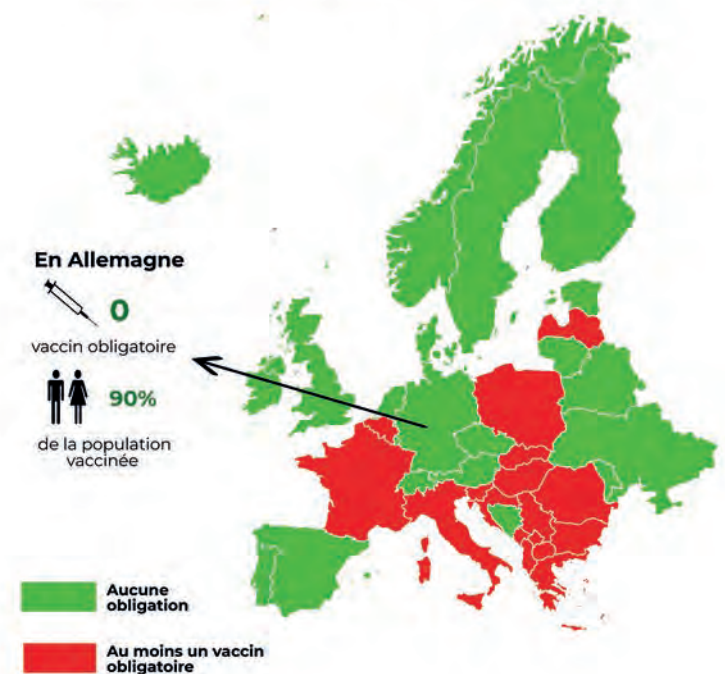
de rappel

sûrs. C'est le pays qui enregistre le plus de méfiance. Une situation qui s'explique par plusieurs facteurs d'après Jocelyn Raude : « Le niveau de confiance dans les institutions est historiquement bas en France. À cela, s'ajoute un développement assez important des médecines alternatives comme l'homéopathie ou la naturopathie qui sont enclines à émettre des doutes sur l'innocuité de ces substances. Et enfin, les réseaux sociaux sont saturés par des messages critiques envers la vaccination. » Pour lui, les informations institutionnelles ont tendance à être mal référencées sur les moteurs de recherche. Les premiers résultats mènent vers des sites relayant notamment de fausses allégations. Problème : cela peut avoir un impact sur la couverture vaccinale. « Entre

2008-2009 et ces dernières années, elle a baissé pour la grippe. Pourtant, ce vaccin ne comporte aucun adjuvant, qui est en général la principale source de craintes », souligne Jocelyn Raude. Ce phénomène se vérifie à Toulouse et en Occitanie. Selon le Baromètre santé 2016, 56,2 % des personnes âgées de 65 à 75 ans ont déclaré ne pas avoir été vaccinées contre la grippe lors de l'hiver 2015-2016 en Occitanie. 16,3% d'entre eux prétendent que ce vaccin est inefficace et 13,3 % ont peur des effets indésirables. Difficile, pour l'heure, de savoir si l'obligation vaccinale va accentuer ce désamour. Les premières enquêtes sortiront à la fin du mois.

Delphine Tayac ✍

La vaccination en Europe



Source : Unicef

LES PÉDIATRES FACE AUX *parents réticents*

PÉDAGOGIE. En consultation, les pédiatres observent une augmentation des interrogations vis-à-vis des vaccins. Pour eux, l'inquiétude des parents est le plus souvent le résultat d'un manque d'information. Alors, le temps consacré aux explications devient une priorité, voire même un enjeu de santé publique même selon l'Ordre des médecins.

Jt



Est-il vrai que le vaccin contre l'hépatite provoque la sclérose en plaques? » «L'aluminium présent dans les vaccins est-il nocif?» «11 vaccins obligatoires ! Ça signifie qu'il y en a de nouveaux à faire?» «Les 11 vaccins sont-ils regroupés en une seule injection?» «N'est-ce pas trop pour des nourrissons?» Des questions qui reviennent quotidiennement aux oreilles des pédiatres car la vaccination est l'un de leurs principaux actes médicaux. Et la réponse à toutes ces interrogations est «non», affirme le docteur Fabienne Tarroux, pédiatre à Toulouse.

Dans son cabinet situé dans le quartier Borderouge, elle enchaîne les consultations. La petite Chloé* et sa maman entrent d'ailleurs dans la salle d'attente. À deux mois, le bébé s'apprête à recevoir un vaccin, le Prevenar, contre le pneumocoque. Un acte répété des centaines de fois par le médecin. Et une banalité pour la maman de Chloé : «C'est une évidence pour moi. Je veux prémunir ma fille de maladies comme la méningite. Et je lui ferai faire tous les vaccins obligatoires ou recommandés.» Une sage décision d'après le docteur Tarroux qui incite les parents de tous ses petits patients à en faire de même : «Si aujourd'hui, nous sommes parvenus à éradiquer certaines maladies comme la poliomyélite, c'est grâce à une vaccination de masse.» Pour être efficace, une vaccination doit atteindre 70% de la population. Ce seuil, dit barrière, permet de rompre la chaîne de transmission en immunisant ceux qui ont reçu l'injection mais aussi en protégeant les 30% restants.

Pourtant, quelques familles refusent que leurs enfants se fassent vacciner. «Ils représentent 1 % de ma

patientèle», confie le Dr Tarroux. Une décision qu'elle qualifie de marginale. C'est également ce que constate Patrice Legasal, pédiatre officiant à Sète : «Chez moi, ils ne sont que 2 % !» Mais cette frange de la population parvient à semer le doute. Pour les deux médecins, Internet et les médias ont largement contribué à la propagation de leurs discours.

Marie*, 18 ans, vient d'avoir un petit garçon. Elle est reçue par le Dr Tarroux qui la sensibilise aux vaccins qu'elle devra envisager de lui administrer. Mais la jeune maman l'interrompt et refuse toute injection pour son enfant, argumentant : «Avec tout ce qu'on voit sur l'Internet...» Après quelques investigations, la pédiatre se rend compte qu'elle avait simplement lu des forums et ne savait pas en réalité de quoi elle parlait. Une explication a suffi à la faire changer d'avis.

Mais les réticences de certaines familles peuvent être plus profondes. Elles prennent racine dans des discours de médecins controversés, radiés de l'Ordre pour prétentions frauduleuses. C'est le cas par exemple d'Andrew

Wakefield, ancien chirurgien britannique qui disait avoir identifié une relation entre le vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et l'autisme. «Pur mensonge», rectifie le Dr Tarroux. «Il travaillait dans un centre accueillant des autistes. Et comme certains avaient eu la rougeole, il a affirmé à tort qu'il s'agissait d'un lien de cause à effet. Une contre-vérité mais qui a tât fait de servir les thèses des anti-vaccins», déplore-t-elle.

La pédagogie est alors indispensable. «Je parle à mes patients des maladies que risquent de contracter leurs enfants s'ils ne sont pas vaccinés. Sans cacher que, bien sûr, il existe des cas extrêmement rares d'effets secondaires», précise le Dr Tarroux. «Certes, la présence rarissime d'un gène peut engendrer des pathologies en contact avec l'aluminium contenu dans certains vaccins, mais ce dernier permet surtout de renforcer leur efficacité, de mieux les tolérer et de réduire les antigènes», poursuit son confrère. L'objectif est donc de démontrer que les bénéfices sont bien plus importants que les inconvénients.



© James Gathany, Judy Schmidt

LA TÊTE D'AMPOULE

« Il manque des LIEUX D'INFORMATION NEUTRES »

LE VRAI DU FAUX. Pour la journaliste Lise Barnéoud, si l'extension de l'obligation vaccinale n'est pas directement liée à d'éventuelles pressions des laboratoires pharmaceutiques, elle résulte en revanche d'une culture très ancrée dans le monde scientifique français qui nécessiterait une remise à jour.

Difficile d'y échapper. Parmi les arguments des opposants au passage à 11 vaccins obligatoires depuis le 1^{er} janvier, figure en bonne place la crainte de pressions exercées par les lobbies de l'industrie pharmaceutique.

« Ces lobbies existent et sont puissants. L'inquiétude est fondée car des conflits ont été avérés notamment autour du vaccin contre l'hépatite B avec des condamnations à la clé dans les années 1990. Il y a eu également des soupçons en 2009 concernant celui du H1N1 avec des clauses de contrats assez surprenantes même si l'on pouvait aussi y voir de la précipitation. Mais de mon point de vue, la récente décision du gouvernement ne résulte pas des mêmes ressorts. J'y vois plus une peur d'être accusé en cas de décès évitables », avance Lise Barnéoud, journaliste scientifique, auteure du livre "Immunisés ? Un nouveau regard sur les vaccins".

Elle a fait le calcul. La plupart des nouveaux vaccins imposés étant déjà largement répandus. À moins d'une forte augmentation des prix, les gains pour les laboratoires les fabriquant seraient infimes, de l'ordre de 0,4 % de leur chiffre d'affaires. La France représente, en outre, un tout petit marché pour ces derniers. Si le changement de législation ne va finalement pas bouleverser les pratiques à l'œuvre en termes de vaccination, c'est le caractère obligatoire qui pose question.

Plutôt favorable de manière générale aux vaccins, la journaliste regrette la méthode employée : « De toute façon, la modification de la loi était réclamée par le Conseil d'État qui ne voulait plus de la situation actuelle avec des packs mélangeant vaccins obligatoires et non obligatoires. L'option était soit de lever toute obligation ou au contraire de l'étendre. La décision qui a été prise ne se justifie, selon moi, ni par une diminution des vaccinations ces dernières années, ni par des épidémies. »

Devant les nombreuses questions que se posent désormais les parents avant de vacciner leurs enfants, et suite aux scandales médicaux concernant le Mediator ou le Levothyrox, le gouvernement aurait donc voulu anticiper la méfiance grandissante des Français. Victimes de leurs succès, les vaccins n'ont en effet plus la même côte qu'auparavant. « Certaines maladies sont devenues très rares, d'autres ont totalement disparu. Il est difficile de justifier une telle mobilisation devant des maux qui ne sont pas visibles », explique Lise Barnéoud. Si conflit il y a, il serait plus d'ordre philosophique que financier, poursuit la journaliste : « Nous sommes au pays de Pasteur, il existe un mythe du vaccin et encore beaucoup de recherches sur le sujet. Toute une culture paternaliste qui aujourd'hui commence à dater. Mais dans le même temps, les anti-vaccins refusent d'entendre les arguments et sont dans des positions extrêmes. Il manque des lieux d'information neutres pour que règne un juste équilibre sur ce sujet. »

Nicolas Mathé ✍



LISE BARNEAOD

> Journaliste scientifique indépendante. Auteure de plusieurs livres, dont "Immunisés - Un nouveau regard sur les vaccins".

Sa stratégie : raconter ce qu'il a vécu. « Lorsque je travaillais à l'hôpital, j'ai vu une fillette de 3 ans mourir d'une méningite. Son frère, contaminé par sa sœur, est lui aussi décédé quelques jours plus tard. Malgré les efforts des médecins, les parents ont perdu leurs deux enfants en 15 jours. S'ils avaient été vaccinés, cela ne serait jamais arrivé », relate-t-il.

« Si nous sommes parvenus à éradiquer certaines maladies, c'est grâce à une vaccination de masse »

Tout est question de psychologie. « Si un pédiatre parle des vaccins en commençant par évoquer les quelques cas rares d'effets secondaires, (chocs anaphylactiques, convulsions, encéphalites... ndr) il insinue un doute dans l'esprit de son patient », explique le médecin sétois.

Pour lui, c'est ce qui est arrivé lors de l'annonce par le gouvernement de l'obligation de 11 vaccins. « Leur communication maladroite a été contre-productive. La contrainte a provoqué la méfiance du grand public », affirme-t-il. Il reste donc un travail important d'information et de pédagogie à la charge des médecins de proximité, comme les pédiatres. « Cela prend du temps en consultation, mais cette étape est nécessaire pour faire comprendre au plus grand nombre que la vaccination est primordiale », conclut le D^r Legasal.

Séverine Sarrat ✍

*Le prénom a été modifié

Jt



Le centre de vaccination municipal, GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS

Le centre de vaccination toulousain dépend du service communal d'hygiène et de santé (SCHS) qui a pour mission d'assurer une veille sanitaire et de mettre en œuvre la politique municipale en matière de santé (accès aux soins, prévention, hygiène alimentaire, etc.). Trois fois par semaine (lundi 13h30-16h ; mercredi 9h-11h et 13h30-16h ; vendredi 12h-16h), deux médecins et un infirmier reçoivent, sans rendez-vous, les personnes qui viennent se faire vacciner dans le cadre du calendrier français, qu'il s'agisse des onze vaccins obligatoires ou des quatre recommandés.

Entre 6000 et 7000 personnes âgées de plus de six ans, les plus jeunes étant orientés vers la Protection maternelle et infantile (PMI), sont reçues chaque année gratuitement. Le coût des vaccins est pris en charge par la Ville et par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) sauf pour les vaccinations réalisées dans



le cadre d'un voyage à l'étranger. Ces vaccins se font uniquement sur rendez-vous et donnent lieu à une consultation. Les médecins du centre suivent l'évolution des épidémies et renseignent les voyageurs sur les risques encourus comme tout récemment la peste à Madagascar. Ils incitent les globe-trotters à se faire vacciner contre l'hépatite B. Car si en France le personnel soignant est vacciné ce n'est pas le cas ailleurs, où ils pourraient être contaminés en subissant des soins.

Monique Castro ✍

Jt



7 jours POUR COMPRENDRE

La 11^e édition de la Semaine de la vaccination aura lieu cette année du 23 au 29 avril. L'occasion pour ceux qui le souhaitent de mieux comprendre les enjeux de la vaccination, et d'en apprendre un peu plus sur son efficacité et sur les maladies contre lesquelles ils immunisent. En Haute-Garonne comme dans les autres départements, de nombreuses actions seront programmées en partenariat avec des associations et organismes de santé. Les Toulousains pourront par exemple assister à des conférences, à des expositions ou participer à des jeux, pour s'informer sur l'intérêt de la démarche.



Y'a quoi dans la SERINGUE ?

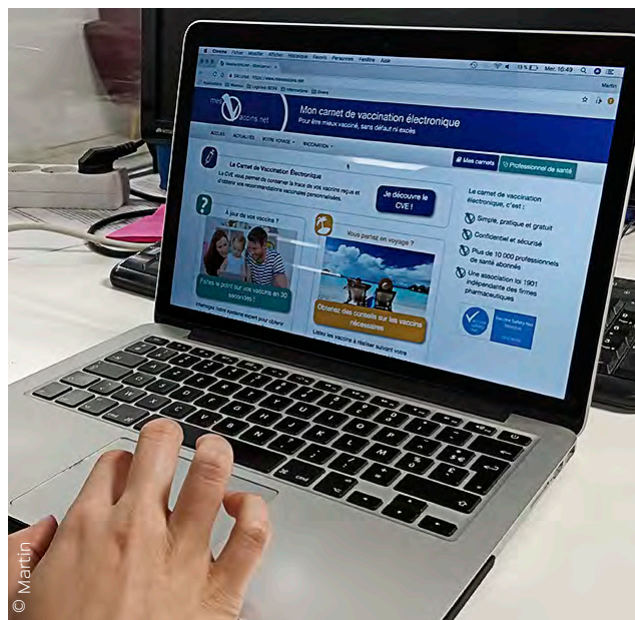
Comment fonctionne un vaccin ? Quels en sont les adjuvants ? Pourquoi en rendre huit nouveaux obligatoires en 2018 ? Si ces questions vous intéressent, vous trouverez des réponses sur le site vaccination-info-service.fr. La plateforme, créée par Santé publique France et le ministère de la Santé, tente d'apporter des éclaircissements aux interrogations les plus courantes des Français concernant la vaccination. Le site met aussi en garde contre la diffusion de fausses informations sur le Web, et invite les internautes à se montrer vigilants.

vaccination-info-service.fr



Un carnet de VACCINATION 2.0

Pour apporter un suivi médical simple et personnalisé au patient, l'agence nationale de santé publique met à disposition sur son site internet mesvaccins.net, un carnet de vaccination électronique. La démarche est facile : une fois votre compte créé, renseignez votre âge et votre sexe pour accéder à une liste personnalisée des vaccins effectués et recommandés. En fonction des injections réalisées, vous obtiendrez la date du prochain rappel. Vous pouvez aussi partager votre carnet directement avec votre médecin. Ce dispositif est également disponible sur l'application MesVaccins, disponible sur Android et iPhone.





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

L'OBLIGATION VACCINALE en question aussi chez les soignants

À ce jour, les soignants derniers sont tenus par la loi de s'immuniser contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, l'hépatite B ainsi que la typhoïde pour le personnel des laboratoires d'analyse médicale. Ces obligations étant de nature contractuelles, un salarié ne peut les refuser sans risquer une rupture de son contrat de travail, sauf en cas de contre-indication médicale reconnue par la médecine du travail.

À l'image du docteur Maurice Bensoussan, président de l'Union régionale des professionnels de santé, de nombreux professionnels du secteur aimeraient désormais que l'exigence vaccinale soit étendue à la grippe : « On ne peut pas admettre que des soignants rendent leurs patients malades, ce n'est pas normal », estime-t-il.

Pourtant, le sujet fait encore débat au sein du monde médical. Et ce, depuis plusieurs années. En 2006, les parlementaires avaient inscrit l'obligation pour les soignants de se vacciner contre la grippe dans le Code de santé publique. Avant

que, quelques mois plus tard, un décret pris par Xavier Bertrand, ministre de la Santé de l'époque, n'interrompte cette mise en œuvre. Le Conseil supérieur d'hygiène publique avait jugé qu'une contrainte vaccinale annuelle risquerait d'altérer l'adhésion des professionnels et pourrait même avoir des effets pervers. L'obligation est donc toujours dans la loi mais suspendue par décret. Une situation que le docteur Bensoussan, absolument favorable au caractère obligatoire de la vaccination, espère voir évoluer au plus vite au nom de la protection collective. : « C'est non seulement un devoir, mais aussi une mission essentielle pour les soignants qui jouent un rôle incontournable dans la décision de leurs patients de se faire vacciner ou non. Nous devons montrer l'exemple. Il n'y a pas une journée au cabinet de médecine générale sans parler vaccination, que ce soit pour les enfants, la grippe ou les personnes fragiles. »

Aujourd'hui, le ministère de la Santé estime que seulement 25% à 30% des soignants sont vaccinés contre la grippe chaque année.



Nicolas Mathé ✍

Jt



Nouveau Dacia Duster



**Le SUV décomplexé
à partir de 11 990 €⁽¹⁾**

www.dacia.fr/nouveau-duster

Les jours plus malins du 18 au 22 janvier⁽²⁾

Modèle présenté : Nouveau Dacia Duster finition Prestige TCe 125 4x4 avec options à 20 850 € hors malus au tarif 2207-01 du 9 janvier 2018. (1) Prix maximum conseillé pour Nouveau Dacia Duster 5Ce 115 4x2 (niveau de finition Duster) hors malus. (2) Ouverture exceptionnelle dimanche 21 selon autorisation. Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,4/8,6. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 115/156. Données provisoires en attente d'homologation.

LA SEMAINE EN BREF

3700

C'est le nombre de visiteurs attendus à l'occasion de la plus grande collecte de sang en France, organisée à Toulouse, place du Capitole. L'an passé, "Mon sang pour les autres" avait déjà attiré plus de 3700 personnes dans la Ville rose, un véritable record en Europe. Les Chevaliers du Fiel assurent le rôle de parrains pour cette 21^e édition.

Martin MALVY

Lundi soir, à l'Espace Mitterrand de Figeac, Martin Malvy a fait ses adieux. L'ancien président de la région Midi-Pyrénées se retire de la vie politique ainsi à 81 ans. Dans son long discours, l'ex-ministre est revenu sur les événements ayant marqué ses 40 années passées en tant qu' élu. Un parcours que sont venus saluer les quelques 1000 personnes présentes pour l'occasion, parmi lesquelles se trouvait Carole Delga, qui lui a succédé à la présidence de la région Occitanie.



A l'occasion de la présentation de ses vœux à la presse, le maire Jean-Luc Moudenc a annoncé la création d'une brigade anti-incivilités à Toulouse, courant 2018. 35 agents en civil parcourront les rues et pourront dresser des contraventions en cas de flagrant délit de jet de mégot, d'affichage sauvage ou encore de tags. Le montant des amendes peut varier de 68 à 450€.



Du nouveau SUR LES RAILS

L'année 2018 va marquer l'alignement de la politique ferroviaire de Midi-Pyrénées avec celle déjà en vigueur en Languedoc-Roussillon. Un changement qui devrait apporter des nouveautés pour les usagers, notamment des trajets à un euro sur certaines lignes ou encore la baisse du tarif pour les 18-25 ans.

3400

C'est le nombre de signatures récoltées par la pétition s'opposant au projet de construction d'un hôtel dans la cour de l'école Saint-Stanislas à Toulouse. En octobre dernier, les parents d'élèves avaient appris que la cour et une partie des locaux de l'établissement avaient été vendus. L'archevêque de Toulouse, Monseigneur Robert Le Gall, qui préside l'association Bellegarde, propriétaire des lieux, s'est montré favorable à un projet de substitution. Une réunion au sujet de l'avenir de l'école est organisée le 19 janvier, en présence du maire Jean-Luc Moudenc. Les services d'urbanisme de Toulouse ont quant à eux jusqu'au 31 janvier pour rendre leur décision sur le permis de construire.

Donner son avis SUR LE MÉTRO

Le projet de prolongement de la ligne B du métro toulousain franchit une nouvelle étape : le chantier est désormais ouvert à la concertation.



Citoyens et acteurs locaux ont du 29 janvier au 23 février pour venir examiner les plans des travaux, donner leur avis et leurs conseils. La ligne B du métro devrait être allongée de 2,7 km vers l'Institut national polytechnique. La mise en service de nouveau tronçon est attendue pour 2024.

30 AGENDA

> SAMEDI 20 JANVIER

Le collectif "Contre la vie chère, pour une vie décente" appelle à manifester dans les rues de Toulouse. L'augmentation des prix constaté à différents niveaux entretient selon cette association un niveau de précarité inédit.

15h, Place du Capitole

> Entre fake news et théories du complot, il est parfois difficile de se forger un avis objectif sur un sujet d'actualité. Face à ce problème, l'Université populaire de philosophie de Toulouse organise un colloque donnant des pistes de réflexion et ouvert à tous.

echosciences-sud.fr

Courir pour la BONNE CAUSE

Malik, Ange et Riadh font rimer footing avec solidarité. Ces trois amis organisent dimanche 21 janvier un rendez-vous sportif d'un nouveau genre : les participants partiront du pont du Stadium et s'arrêteront à des endroits-clés de Toulouse, où ils distribueront aux sans-abri et à ceux qui en ont besoin des vêtements chauds, donnés par des habitants. Une trentaine de coureurs sont attendus au départ.



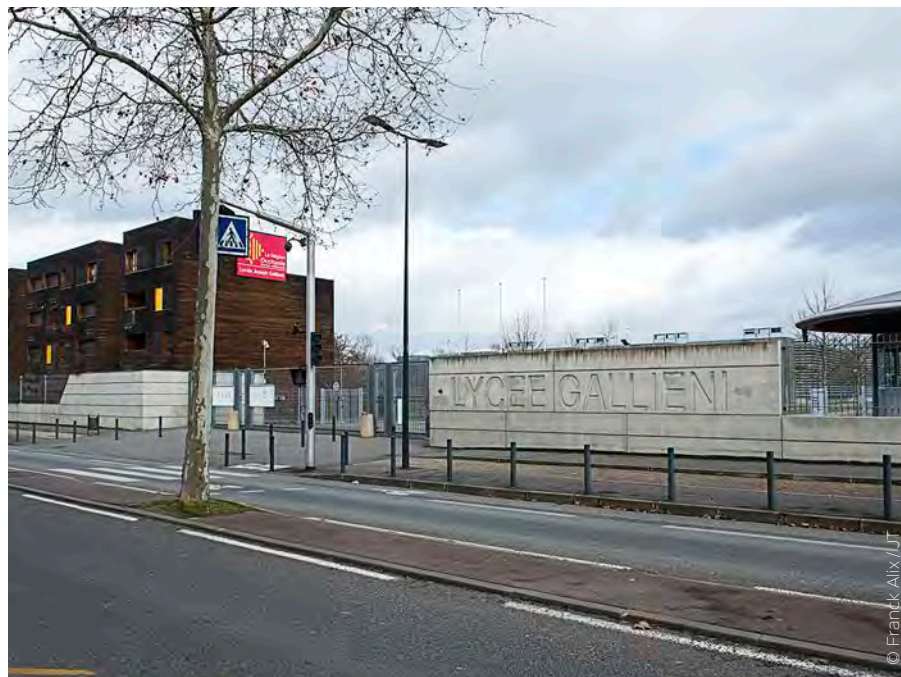
GRAND ANGLE

Violences scolaires: SORTIR DE L'ENGRENAGE

ÉDUCATION. Excédés par le climat de violence qui règne au sein de leur établissement, les enseignants du lycée Gallieni sont mobilisés depuis le 9 janvier pour faire entendre leurs souffrances et demander des solutions concrètes.

Cris d'animaux incessants pendant les cours, agressions verbales et physiques, incivilités, bagarres permanentes dans les couloirs... Tel est le quotidien au lycée professionnel et technologique Gallieni. « Nous avons plus de 150 élèves qui posent de réels soucis de sécurité et empêchent ceux qui sont motivés de travailler », explique Fabian Bergès, professeur de mathématiques et secrétaire adjoint du syndicat SGEN-CFDT 31. Pour les enseignants, la coupe est pleine. Après une semaine de mobilisation pour dénoncer cette situation – une pétition en ligne a notamment recueilli plus de 7000 signatures – une délégation de professeurs a été reçue mardi au rectorat.

À la sortie, la déception était palpable. Mises à part l'installation de 35 caméras de vidéosurveillance et la tenue prochaine de différentes réunions, « rien ne nous a été proposé sur le court terme », se désole Fabian Bergès. « On nous a promis 2,5 postes d'assistant d'éducation supplémentaires (sur les huit demandés) mais pas avant la rentrée 2018... Il y a pourtant urgence ! » Réclamant toujours plus de moyens humains, l'entrée du lycée dans un dispositif d'éducation prioritaire ou encore une véritable politique de recrutement pour assurer la mixité sociale des élèves, les professeurs de Gallieni envisagent désormais de durcir le mouvement. Ce lycée toulousain n'est pas un cas isolé. D'après le ministère de l'Éducation nationale, les établissements



publics du second degré en France ont déclaré, pour l'année scolaire 2016-2017, un nombre moyen d'incidents graves de 13,8 pour 1000 élèves (soit plus de 450 chaque jour). « Depuis qu'on mesure ce phénomène, dans les années 1990, on n'a pas vu d'explosion quantitative de la violence », nuance toutefois Franck Martin, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'École

« Enseignants, assistants d'éducation, direction, CPE... doivent travailler en équipe »

supérieure du professorat et de l'éducation Toulouse Midi-Pyrénées. « En revanche, il y a eu des changements qualitatifs, avec une concentration de la violence sur certains établissements (les lycées professionnels ont ainsi signalé 25,8 incidents graves pour 1000 élèves en 2016-2017, ndlr) et l'apparition d'agressions visant les enseignants ou l'institution en général. »

Selon ce spécialiste, multiplier les portiques de détection et les caméras de vidéoprotection ne doit pas être une priorité. De même, l'augmentation du nombre d'adultes encadrants et une affectation des élèves mieux réfléchie ne peuvent représenter qu'une partie de la solution. « Toutes les études

le prouvent : il faut œuvrer à l'amélioration du climat scolaire. Enseignants, assistants d'éducation, direction, CPE... Tous doivent travailler en équipe, pour qu'il y ait une véritable cohérence éducative au sein de l'établissement. » Franck Martin insiste par ailleurs sur la nécessité d'appliquer strictement le règlement intérieur. « Les élèves repèrent vite ce qui fluctue et ce qui leur semble injuste », explique-t-il. Plus facile à dire qu'à faire ? « À Gallieni, cela ne peut pas suffire », tranche Fabian Bergès. « Un seuil critique a été franchi, il y a trop d'élèves ingérables pour permettre le bon fonctionnement de l'établissement. »

Axelle Szczygiel ✍

À LA LOUPE

MORT DE RÉMI FRAISSE :
ni responsables
ni coupables

JUSTICE. Lundi 8 janvier, le tribunal correctionnel de Toulouse a prononcé un non-lieu dans l'affaire de la mort de Rémi Fraisse. Ni le gendarme ayant lancé la grenade ni sa hiérarchie n'ont été reconnus responsables du décès du jeune militant écologiste. La famille devrait faire appel.

Après trois ans d'enquête, les juges d'instruction toulousains ont conclu qu'il n'y avait « pas de charges suffisantes pour maintenir les poursuites ». Le gendarme qui a lancé la grenade mortelle, dont l'emploi a depuis été interdit, ayant fait « un usage proportionné et nécessaire de la force », personne ne peut donc être tenu pénalement responsable du décès de Rémi Fraisse, survenu le 26 octobre 2014, lors d'une manifestation sur la ZAD de Sivens.

Ce verdict était attendu. Les trois ans d'instruction n'ont en effet abouti à aucune mise en examen. Cette décision suit la requête du parquet et s'aligne sur un rapport interne de l'Inspection générale de la gendar-

merie qui avait déjà blanchi le militaire. La famille, qui déplore que les juges n'aient pas procédé à des reconstitutions ou à l'audition du préfet en poste au moment des faits, a donc fait appel.

Pour Jean-François Mignard, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) à Toulouse et membre d'une commission d'enquête citoyenne sur les conditions du drame, il s'agit d'un déni de justice qui alimente la défiance envers les forces de l'ordre. « On ne peut pas conclure à l'accident et accepter que personne ni aucun niveau hiérarchique n'assume ses responsabilités », regrette-t-il.

Pour éviter qu'un tel cas ne se reproduise, la LDH préconise la création d'un organe de contrôle indépendant des forces de l'ordre qui garantisse l'impartialité des enquêtes, la traçabilité des ordres, ou encore l'interdiction des armes à potentialité létale au cours d'opérations de maintien de l'ordre.

Nicolas Belaubre ✍

ET MAINTENANT ?

AÉROPORT : privilégier L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

DÉBAT. L'aéroport de Toulouse-Blagnac (ATB) est devenu fin 2017 le troisième aéroport régional de France. Toutefois, à partir d'avril, l'État pourra exercer une option de vente des 10,01% de parts qu'il possède à la société Casil Europe, qui possède déjà 49,99%. Mais pour les élus locaux, le développement économique de la plateforme aéroportuaire et ses retombées sur le territoire dépendent de l'actionnariat public.

« L'aéroport de Toulouse-Blagnac est un outil de souveraineté pour le développement économique et l'aménagement de notre territoire » a rappelé l'ancien maire de Blagnac Bernard Keller à la présentation du bilan d'activité 2017 de l'aérogare ce lundi. Alors que l'aéroport a franchi le 21 décembre le cap des 9 millions de passagers sur l'année, devenant ainsi le troisième aéroport régional derrière Nice et Lyon, l'incertitude plane quant à l'avenir de la société Aéroport Toulouse-Blagnac (ATB) Aujourd'hui, 40% du capital d'ATB est détenu par les collectivités locales et 49,99% par Casil Europe, regroupement de deux sociétés chinoises. Or, l'État, en possession des 10,01% restants, pourra exercer une option de vente de ses parts en faveur de Casil Europe dès avril 2018 et ce, pendant un an. Toutefois, pour les collectivités locales, une telle privatisation n'est pas dans l'intérêt général. Chambre de commerce et d'industrie, Région Occitanie, Conseil départemental et Toulouse Métropole ont donc envoyé le 15 décembre une lettre publique au Premier ministre.

« En prélevant la totalité des bénéfices générés par la plateforme en 2015, soit près de 5 millions d'euros et plus de 6 millions en 2016 [...] Casil Europe démontre, chaque jour, une logique recherchant le rendement immédiat,

déconnectée du développement à long terme de l'entreprise [...] et du territoire », écrivent-ils. Les élus redoutent la vision uniquement financière du développement de l'aéroport à travers le business plan de Casil Europe. Il consiste en une augmentation de résultat net de 5 millions d'euros en 2015 à 26,5 millions d'euros en 2021, et au passage de 7,5 à plus de 11 millions de passagers. La Région a notamment commandé une étude sur les

« Les craintes se portent sur le manque de souplesse dans le réinvestissement des recettes. »

et bien, que l'État revende ses parts ou non. « En cas de privatisation, mes craintes se portent plutôt sur le manque de souplesse dans le réinvestissement des recettes et les risques de blocages de certains projets structurants soutenus par les collectivités locales », comme le métro ou la ligne de tramway Aéroport Express, avance Didier Codorniou.

Enfin, suite aux départs imminents du président du directoire Jean-Michel Vernhes et de la présidente du conseil de sécurité Anne-Marie Idrac, l'inquiétude provient d'une éventuelle remise en cause par leurs futurs successeurs de tous les plans stratégiques engagés. Ainsi, pour que l'aéroport reste un équipement phare du développement économique pour Toulouse, la Haute-Garonne, l'Occitanie et l'industrie aéronautique, les élus locaux demandent à l'État de renoncer à son option de vente.

Fleur Olagnier ✍



ÇA BOUGE !

Des ÉCOLIERS relèvent le défi du RECYCLAGE

AMPOULE. Pour sensibiliser les enfants au développement durable et au recyclage, plusieurs établissements du département participent au Défi Récylum. À l'image de la classe de CM1 de l'école publique de Villeneuve.



Ludique, collaboratif et instructif, le Défi Récylum séduit en Haute-Garonne. Au total, 41 classes (du CP à la 6^e) de 20 écoles et collèges participent à la cinquième édition de cette initiative portée par l'éco-organisme Récylum et l'ONG Électriciens sans frontières. Soit 861 élèves sensibilisés à la question du développement durable via le recyclage des ampoules usagées.

« Ce défi permet de mettre en place des actions concrètes pour inculquer à nos élèves des réflexes écocitoyens », confie Carole Tucic, enseignante à l'école primaire publique de Villeneuve. Depuis septembre, sa classe de CM1 a travaillé sur plusieurs missions. « Pour

le défi Lumi'Box, ils ont collecté des ampoules usagées dans des boîtes de récupération qu'ils ont construites eux-mêmes. Le défi Lumi'Collect, lui, consistait ensuite à trouver les lieux où déposer les ampoules à recycler. » Pour atteindre ces objectifs, elle s'appuie sur des documents fournis par Récylum qu'elle intègre aux différentes matières du programme scolaire : « Pour le cours de français par exemple, c'est le défi Lumi'Press. nous allons ainsi écrire un article pour le journal de l'école sur le projet. » Les arts plastiques ne sont pas en reste puisque les élèves vont produire pour leur établissement des affiches sur leur démarche. Quant aux sciences, elles sont mises en avant pour expliquer le circuit du recyclage.

Si les élèves vont relever des défis jusqu'en juin, Carole Tucic remarque déjà un changement dans leur comportement : « Ils pensent à éteindre les lumières et sont plus attentifs aux déchets générés. »

Les enseignants intéressés peuvent participer au Défi Récylum en s'inscrivant jusqu'en avril sur

defirecylum.org

Océane Redon ✍

IL MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Frédéric TÉQUI

Fort pour deux

Depuis trois ans et demi, sa vie est bouleversée. Par la naissance de sa fille Justine d'abord, mais aussi par l'annonce de la maladie génétique rare dont elle est atteinte : la mucoviscidose. Pour collecter des fonds et ainsi permettre à la recherche de progresser, Frédéric Téqui a créé l'association Just'y Croire. Le 21 janvier prochain, elle organise un concert caritatif au Bikini.

✍ Séverine Sarrat



ÉVÉNEMENT. Nolan, Typhaine et Bryan sont heureux de faire part de la naissance de leur petite sœur Justine. 16 ans après leur première rencontre, Frédéric et Laurette Téqui venaient d'agrandir leur foyer. Une histoire classique de bonheur familial... qui n'a pas duré.

ÉPREUVE. Un mois plus tard, en août 2014, le couple reçoit l'appel du Centre de ressources et de compétences pour la mucoviscidose (CRCM). Suite au test de Guthrie effectué à la naissance pour le dépistage de pathologies graves, ils sont convoqués à l'hôpital Purpan. « Nous y avons appris que Justine était atteinte de cette maladie génétique rare. Le monde s'est écroulé autour de moi », se souvient Frédéric Téqui, ému.

CARPE DIEM. Il s'engage alors dans un combat quotidien contre cette maladie invisible dont on ne guérit pas et qui attaque le système respiratoire et digestif. Son objectif : « Faire de la vie de Justine, un rêve. » S'interdisant de penser au lendemain, parce qu'il ne peut « pas envisager ce qui pourrait se passer », il s'efforce de rendre plus facile le jour présent.

PRAGMATISME. « Alors oui, elle est gâtée ! Oui, je la surprotège ! Mais je n'oublie pas pour autant de l'éduquer. Même si c'est dur, elle est punie comme les autres enfants car les bêtises ne sont pas dues à la maladie », précise le papa réaliste, qui peut parfois être strict. « Je suis notamment intraitable au moment des repas », raconte-t-il. D'autant que le métabolisme de la petite fille n'assimilant pas bien les graisses et le sel, il est impératif qu'elle mange bien pour ne pas perdre de poids.

SOLIDARITÉ. Mais ses efforts au jour le jour ne suffisent pas à Frédéric Téqui pour se sentir utile. « J'ai donc créé une association, Just'y Croire », afin de lever des fonds pour la recherche contre la mucoviscidose. Une façon d'aider ma fille et tous les enfants dans son cas. » Pour cela, un concert caritatif de rock, "Just in Live", sera organisé au Bikini, le 21 janvier à 18h. Les recettes seront reversées à la cause. « À chaque événement, j'ai l'impression de sauver Justine », conclut-t-il.

🔗 Programme sur lebikini.com

Veux-tu T'ABONNER ?

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

Tu es curieux ?



Tu aimes essayer de trouver une solution à chaque problème ?



Tu aimes briller en société ?



On est fait pour s'entendre !
Chaque semaine, pleins d'infos constructives pour faire mouche !
Abonne-toi !

Merci beaucoup !



ABONNEMENT 6 MOIS / 18 € : édition papier + web sur Internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur Internet

OUI Je m'abonne au JT ! 6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° _____

Expire fin ____/____ Cryptogramme ____-____

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

Jt
LE JOURNAL
TOULOUSAIN

POINTS DE VUE

Faut-il des box sécurisés DANS LES TRIBUNAUX ?



AUDIENCE. Parmi les récentes mesures adoptées dans le cadre de la lutte antiterroriste, figure depuis quelques semaines l'installation de box vitrés sécurisés dans les tribunaux. Un dispositif loin de faire l'unanimité. Alors que les avocats mènent la fronde et que la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, vient de geler le déploiement de ces box en attendant une évaluation, maître Pierre Dunac, avocat au Barreau de Toulouse, et Philippe Payri, délégué du syndicat de police FPIP, débattent pour le JT.

Quels sont les avantages ou les inconvénients des nouveaux box ?

M^e Pierre Dunac : Ils constituent une atteinte à la dignité humaine et à la présomption d'innocence. Les personnes sont présentées comme des poissons rouges dans un bocal, comme des individus dangereux et coupables déjà enfermés dans une cage. Cela va à l'encontre de tous les attributs internationalement reconnus d'un procès équitable, d'autant que les prévenus ne peuvent s'entretenir librement avec leur conseil. Ce sont les principes mêmes de notre démocratie qui sont bafoués.

Philippe Payri : Ils apportent une sécurité supplémentaire pour éviter les évasions et les interactions entre le prévenu et le public. Cela peut paraître disproportionné pour les petits délits, mais même

ce type d'audience peut vite devenir une cohue. C'est parfois le cas lorsqu'une personne issue de quartiers sensibles est jugée, et que tous ses proches sont dans la salle.

Y a-t-il besoin de sécuriser davantage les salles d'audience ?

M^e Pierre Dunac : L'installation de ces box est motivée par la pression du tout sécuritaire en raison des récents actes terroristes. Or, il n'a pas été constaté de recrudescence des tentatives d'évasion ou des attitudes violentes au cours des audiences. Les individus dangereux sont déjà sous escorte et il n'existe pas un tribunal qui ne soit pas équipé de portique et de système de sécurité. On est en train de déshabiller le pouvoir judiciaire pour habiller celui des policiers et des préfets.

Philippe Payri : Il existe aujourd'hui une perte de respect envers la police, il n'est pas toujours facile d'assurer la sécurité comme nous le souhaiterions. Voilà pourquoi chaque tribunal devrait être doté d'au moins un box sécurisé pour les procès en assises, pour les affaires correctionnelles importantes ou pour les jugements de personnes au profil particulier.

Outre ces box, comment pourrait-on apporter un peu plus de sérénité dans les tribunaux ?

M^e Pierre Dunac : L'hypothèse de départ est fautive, il n'y a aucun besoin d'amélioration de la sécurité. Mais, si ce besoin doit exister pour une audience précise ou pour protéger un prévenu qui serait menacé par exemple, il suffit de renforcer les effectifs d'escorte. Les procès sensibles se déroulent déjà en présence des forces de l'ordre. Mais derrière ces box, se cache aussi l'idée d'économiser quelques policiers...

Philippe Payri : La seule autre solution serait d'intensifier la présence des forces de police dans les salles d'audience. Or, nos effectifs sont déjà insuffisants. Il manque par exemple 150 policiers à Toulouse. D'autre part, la surveillance des prévenus est une tâche assez ingrate, qui implique de rester huit heures en salle d'audience, de canaliser les débordements... Nos forces seraient, me semble-t-il, plus utiles ailleurs même s'il ne faut pas oublier que les box ne dispensent pas de présence policière. Enfin, si ces box sont retirés, que va-t-on en faire ? Ce serait encore une opération coûteuse pour le contribuable.

Thomas Gourdin ✍

PHILIPPE PAYRI

> Secrétaire régional du FPIP, troisième force syndicale de la police nationale à Toulouse.



PIERRE DUNAC

> Avocat pénaliste, président de la commission pénale du Barreau de Toulouse.

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Dissidences chez les RADICAUX

UNION. Cela faisait 45 ans qu'ils étaient séparés. Depuis le 9 décembre dernier, les radicaux n'ont plus qu'une tête, celle du Mouvement radical. Fini donc le Parti radical de gauche (PRG) et le Parti radical valoisien. Si les coprésidents de la fédération de Haute-Garonne se montrent unis, la fusion n'a pas fait que des heureux.

L'union a mis fin à 45 ans de séparation. Le 9 décembre dernier, le Parti radical valoisien, marqué à droite, et le Parti radical de gauche (PRG) se mariaient pour donner naissance au Mouvement radical. Le déclic de cette fusion ? Emmanuel Macron, qui avec son parti tout neuf a provoqué un séisme sur l'échiquier politique. En Haute-Garonne, les coprésidents du nouveau mouvement, le valoisien Jean-Jacques Bolzan, adjoint au maire de Toulouse, et la sénatrice PRG Françoise Laborde affichent leur bonne entente – le PRG Pierre-Nicolas Bapt étant le troisième coprésident en Haute-Garonne. « Entre radicaux de gauche et valoisien, les différences ne sont pas si grandes que ça », lance Jean-Jacques Bolzan. Alors, où classer ce nouveau parti ? À cette question, l'élu botte en touche : « Qu'est-ce que ça veut dire être de droite ou être en gauche ? Moi je suis un élu pragmatique », affirme Jean-Jacques Bolzan. Droite ou gauche, la Montpelliéraine Virginie Rozière a choisi. La députée européenne, conseillère régionale d'Occitanie, a claqué la porte du PRG et accuse son parti de se fondre au centre droit. « Le Mouvement radical se dit indépendant mais c'est une indépendance à géométrie variable. On a déroulé le tapis rouge aux députés radicaux élus sous l'étiquette LREM mais je n'ai pas l'impression que les PRG à gauche du radicalisme y soient les bienvenus », explique la désormais présidente des Radicaux de gauche. Son nouveau parti, créé une semaine après le Mouvement radical et cofondé avec Stéphane Saint-André, ex-député PRG du Nord-Pas-de-Calais, fait aujourd'hui



tousser ses anciens amis. « J'appellerai ça une petite malhonnêteté intellectuelle. Elle avait dit au comité directeur qu'elle partirait si la fusion était actée mais je ne l'ai jamais entendu dire... "Et je ferai mon propre parti" », souligne Françoise Laborde. Une « petite malhonnêteté intellectuelle » qui aurait trouvé écho d'après Virginie Rozière : « Je ne veux pas parler en leur nom mais des fédérations vont nous rejoindre. » Le 9 février prochain, les Radicaux de gauche organiseront leur première grand-messe à Paris. Reste à savoir avec quels cadres et élus du feu PRG.

« On a déroulé le tapis rouge aux députés radicaux élus sous l'étiquette LREM »

Vanessa Vertus ✍



Lors de ses vœux à la presse, le 11 janvier, Carole Delga a annoncé qu'elle ne briguera pas le poste de première secrétaire du Parti socialiste. La présidente de la Région Occitanie a indiqué soutenir la candidature d'Olivier Faure, président du groupe Nouvelle gauche à l'Assemblée, en espérant que « chacun sera assez intelligent pour qu'il n'y ait pas une nouvelle guerre des chefs. »

POLITIC' PORTRAIT



UN DÉPUTÉ « ni fan ni frondeur »

Quinqua originaire d'Aucamville, Jean-François Portarrieu est depuis juin 2017 député de la 5^e circonscription de Haute-Garonne, celle où il a grandi. Membre de la République en Marche, il découvre une fonction stimulante où il se sent « utile et efficace ».

Pragmatisme et bienveillance. Deux valeurs mises en avant par Jean-François Portarrieu durant les élections législatives de 2017. Deux mots à la mode dans la politique actuelle sur lesquels cet ancien professeur de philosophie tient à mettre du sens. « Dans pragmatisme, il y a la praxis, l'action. Et la bienveillance, c'est la convivencia, c'est très Occitan », insiste ce Toulousain très attaché à ses racines. Passé par le groupe La Dépêche du Midi pendant une dizaine d'années, le journaliste découvre un peu par hasard le monde politique. En 2008, il est contacté par François Briançon, « un vieil ami » alors directeur de campagne de Pierre Cohen pour la municipale à Toulouse. Il deviendra ensuite directeur de la communication de la Ville puis directeur de cabinet du maire PS « sans jamais avoir été membre d'aucun parti », explique-t-il.

Pour autant, Jean-François Portarrieu connaît parfaitement les rouages du pouvoir. Directeur de cabinet du président de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne entre 2014 et 2016, il rencontre pour la première fois Emmanuel Macron lors des Assises de l'association des petites villes de France à La Grande-Motte. « Séduit par son discours sur l'Europe et sa démarche de progrès en dehors des clivages droite-gauche », il fonde l'association des Amis d'Emmanuel Macron.

Il adhère à En Marche dès sa création et décide de passer à l'action politique en demandant l'investiture dans la 5^e circonscription de Haute-Garonne. Celle de son enfance, mais aussi celle de sa tante Françoise Imbert, députée socialiste, qui ne se représente pas. À l'Assemblée, il se veut « utile et efficace. » « Ma hantise, c'est d'être hors sol », lance-t-il. Il siège aujourd'hui à la Commission des affaires étrangères et est rapporteur d'une mission d'information sur l'attractivité touristique de la France. Cité parmi les députés les moins actifs par Capital, il conteste « un mauvais classement avec de mauvais critères ». « Je ne suis pas un député de la parlotte », assume celui qui, pour l'instant, ne voit aucune fausse note dans l'action du président de la République. « Je me méfie du phénomène de député godillot. Je ne suis ni fan ni frondeur », nuance-t-il.

Paul Périé ✍



Jeux CONCOURS

Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : redaction@lejournaltoulouse.fr
Mettre en objet :
Jeux concours

*Dans la limite des stocks
disponibles



LIVRE

"La femme qui tuait les hommes"

Paris, 2017. Saint-Pétersbourg, 1909. Une rencontre sur un quai de métro. Un hallucinant fait divers. Un voyage entre deux mondes où se noue le destin d'une couturière octogénaire, d'un écrivain coureur de jupons, du jeune Lénine et d'une terrible justicière. De la Russie prérévolutionnaire au Paris littéraire, mêlant humour, tendresse et gravité, Ève de Castro nous embarque, nous bouscule, nous envoûte.



LIVRE

"Comme le cristal"

Lisette et Ada sont deux cousines. Lisette aime lire et Ada a tout le temps mal quelque part. Elles s'entendent comme chien et chat, comme le chaud et le froid ; et entre elles, il y a Franz. En août 1988, alors qu'ils écoutaient Powerslave d'Iron Maiden, Franz a embrassé sa cousine Ada sur la bouche. Si elle ne s'en souvient plus, lui ne l'a jamais oublié et l'aime encore de cet unique baiser partagé.

SORTIR

Trois idées de sorties pour la NUIT de LA LECTURE



DANS LA LUNE. Elle commence à 17h49, pile l'heure à laquelle le soleil se couche. La deuxième Nuit de la lecture investit, ce samedi 20 janvier, les bibliothèques et librairies toulousaines. Objectif : insuffler le plaisir de la lecture en désacralisant le livre. Le JT a sélectionné trois rendez-vous.

Mystères et interdits à la Bibliothèque d'études du patrimoine

Un des lieux centraux de La Nuit de la lecture nationale sera sans aucun doute la Bibliothèque d'études du patrimoine. « Elle sera illuminée pour l'occasion. On souhaite ainsi accrocher des personnes qui n'ont pas l'habitude d'entrer dans les bibliothèques. Car c'est tout le but d'un tel événement », explique Nicole Miquel-Belaud, conseillère municipale en charge des bibliothèques et médiathèques. Les bibliothécaires ont concocté un programme surprenant pour convaincre les plus réfractaires à la lecture. Les mots seront chantés lors de karaokés, mais aussi contés avec une lecture marathon de "Tendre est la nuit" de Francis Scott Fitzgerald ou lors de balades insolites. Toutes les 15 minutes, un chauffeur viendra chercher les participants. Installés dans la voiture, ils écouteront des textes lus le temps d'un tour dans les rues de Toulouse. Les mots se faufleront également dans un jeu de rôle autour

de la littérature de Lovecraft, auteur fantastique contemporain, ou se mueront en énigmes pour démasquer un tueur en série au cours d'une "Murder party" (réservation obligatoire avant le 19 janvier). Les livres, eux, se feront fluorescents ou carrément provocants. Minuit approchant, les conservateurs inviteront les adultes à s'acoquiner dans les réserves en partant à la découverte de livres licencieux. Jusque dans les années 1970, un magasin du sous-sol de la Bibliothèque était réservé à ces écrits interdits. Exceptionnellement, une sélection d'ouvrages portant la mention "Enfer" sera proposée au public. Les enfants ne seront pas en reste non plus puisqu'une lecture déjantée du "Petit Chaperon de ta couleur" de Vincent Malone ou encore la présentation des grimoires d'Harry Potter leurs seront notamment suggérées.

🔗 bibliotheque.toulouse.fr

Des mots et des mets à la librairie L'Autre Rive

Des mots, des huîtres et de la saucisse. Voilà le menu de la première partie de soirée à la librairie L'Autre Rive dans le quartier Patte d'Oie. De 18h15 à 19h, les étudiants du BTS communication du lycée Rive Gauche viendront lire des textes épicuriens autour de la bonne chère de Marie Darrieussecq, Tim Burton ou Michel Pastureau. De quoi tout savoir sur l'écailler, l'iode, la perle et le cochon, en dégustant huîtres et saucisses. La seconde partie de soirée sera notamment consacrée à des lectures habillées de créations sonores. Enfin, l'événement se clôturera par une scène ouverte dédiée à tous ceux qui souhaitent

faire part de leurs coups de cœur et découvertes, qu'il s'agisse de littérature, de poésie, de théâtre...

Librairie L'Autre Rive, 24 avenue Étienne Billières. Gratuit sauf la première partie de soirée à 10 €.

Des hauts et débats à la Bibliothèque de l'Arsenal

Les amoureux de joutes verbales et de débat d'idées trouveront leur bonheur à l'université Toulouse 1 Capitole, qui a choisi de décortiquer l'art de la controverse. Une sélection de textes sera présentée avec une exposition de titres empruntables provenant des bibliothèques universitaires du réseau toulousain, mais aussi des lectures d'extraits de ces textes, des débats et une improvisation sur ce thème.

De 17h à 20h, au 11 rue des Puits Creusés. Gratuit.

Delphine Tayac ✍

Programme complet sur :

🔗 nuitdelalecture.culturecommunication.gouv.fr

culturecommunication.gouv.fr

#SHUTUPDEATH



NIGÉRIA : MÉDECINS DU MONDE RÉHABILITE DES CENTRES DE SANTÉ DÉTRUITS PAR LE CONFLIT ET SOIGNE LES POPULATIONS DÉPLACÉES.
FAITES UN DON SUR MEDECINSDUMONDE.ORG



La partie cachée de la CINÉMATHÈQUE de Toulouse

SEPTIÈME ART. La cinémathèque de Toulouse reçoit le public rue du Taur. Mais la partie immergée de l'iceberg, là où les bobines de film sont triées, nettoyées et souvent numérisées, est ailleurs : au Centre de conservation et de recherche de Balma. L'une des trois principales archives cinématographiques françaises.

Dès l'entrée du Centre de conservation et de recherche de Balma, le décor est planté: des piles de bobines de film s'élèvent à côté d'antiques projecteurs. Dans l'air, une odeur acide, révélatrice d'une pellicule en train de mal tourner, de s'altérer. Il s'agit du legs d'un collectionneur à la cinémathèque de Toulouse. Sur les boîtes métalliques rouillées, des noms sont visibles: "Les pieds nickelés", "Les Fourberies de Scapin", "Rabbi Jacob"...

Une fois qu'ils auront été triés, nettoyés et archivés, ces films auront droit à une nouvelle vie dans ce que l'équipe appelle ses "magasins": des pièces remplies d'étagères de DVD, cassettes VHS et bobines. Tout y est classé et conservé à température constante (16°C), avec un taux d'humidité régulé et un système anti-incendie.

Au détour d'un rayonnage apparaissent les treize bobines d'"Autant en emporte le vent". « Ça doit bien faire 40 kilos », sourit Francesca Bozzano, directrice adjointe des collections.

La cinémathèque de Toulouse détient près de 48 000 copies de courts et longs métrages, complets ou non, donnés par des labora-

toires, des distributeurs, des réalisateurs, des producteurs et des collectionneurs.

À leur arrivée, les œuvres passent entre les mains du service film. À commencer par celles, gantées de blanc, de François Marty. Le documentaliste laisse filer la pellicule entre ses doigts pour sentir les imperfections et éventuelles déchirures. Soit un bout de ruban adhésif fera l'affaire, soit le défaut restera.

Puis les sons et les images sont analysés sur une table de visionnement pour repérer rayures, taches d'huile venant des projecteurs, traces et poussières... L'essentiel disparaîtra à la prochaine étape, quand le film prendra un petit bain de jouvence chimique dans du perchloroéthylène. Une imposante machine permet même trois bains différents. « En noir et blanc, on récupère des choses incroyables! », assure François Marty. Le tout est consigné, archivé dans la base de données. Pour une utilisation interne à la cinémathèque, lors de rétrospectives sur une thématique, ou externe. « Une télé peut demander des extraits de films », explique Dominique Auzel, le conservateur. Ce pourrait bien être le cas de ces 17 petites boîtes qui viennent d'arriver: des films amateurs en super 8 tournés au Cambodge dans les années 1950.

Au bout du couloir, un autre univers s'ouvre: ici, la pellicule est convertie au format numérique. « Aujourd'hui, le cinéma franchit un cap important de son histoire », lance, pince-sans-rire, Victor Jouanneau, technicien-documentaliste. Et d'indiquer un nouveau logiciel qui permet des miracles: sur une partie de l'écran, le film est saccadé, rayé. Sur l'autre, « on gagne en stabilité. » « On est aussi intervenu sur le "pompage", pour rendre l'image plus lumineuse, plus uniforme », explique-t-il. Mais l'opérateur entend bien veiller à ce

que l'œuvre ne soit pas pour autant aseptisée, dénaturée. « On s'interroge sur les éléments du film à laisser », souligne Dominique Auzel. Pour des restaurations plus importantes, il est fait appel à des laboratoires ou au Centre national du cinéma.

Dernière partie du centre de Balma: le service iconographique qui s'occupe de 85 000 affiches, de 500 000 photos, de 2 500 scénarios, de livres et de péri-

« On prend tout ce que l'on nous donne, parce que l'on estime que tout critère de sélection ne tient pas compte du temps »

diques (archivés dans la très belle bibliothèque du Taur), de bibelots, de partitions de musiques de films... « On prend tout ce que l'on nous donne parce que l'on estime que tout critère de sélection ne tient pas compte du temps », explique Francesca Bozzano. Ce qui peut sembler sans intérêt aujourd'hui, peut s'avérer demain révélateur d'une époque, d'une pensée.

Les affiches, elles, sont rangées à plat ou roulées en tube. « Elles sont triées, numérisées et reconditionnées », précisent deux documentalistes, capables de reconnaître l'époque de création d'un dessin et son auteur. Des modèles uniques ont été peints par des affichistes pour la devanture de cinémas. Comme celles retrouvées à la fermeture du Royal de Toulouse, par un certain Raymond Borde, le fondateur de la cinémathèque, en 1964. Le centre de Balma, lui, date de 2004 mais déjà la place manque. D'où un projet d'agrandissement dans le parc attenant.



LE CHOLESTÉROL, voie de traitement du cancer du sein

La collaboration entre chercheurs et cliniciens au sein de l'Institut universitaire du cancer de Toulouse (IUCT) a permis une avancée importante dans le traitement de cancers du sein. Coordonnée par les docteurs Sandrine Silvente-Poirot, directrice de recherche au CNRS, et Marc Poirot, directeur de recherche à l'Inserm, l'équipe scientifique a « identifié une nouvelle cible et donc une possible thérapie pour ce type de cancers », explique Marc Poirot.

Concrètement, les chercheurs toulousains ont découvert que l'OCDO, molécule issue de la transformation métabolique du cholestérol et inconnue jusqu'à présent, est présente dans les cellules tumorales et favorise leur développement.

« Nous avons pu comparer des cellules d'une glande mammaire saine et des cellules tumorales et nous avons observé une différence dans le métabolisme du cholestérol. Dans les cellules atteintes, on a constaté une production d'OCDO et l'absence d'un autre dérivé du cholestérol, la dëndrogénine A (DDA). Cette dernière inhibe le développement des tumeurs et bloque la production de l'OCDO », précise Marc Poirot. L'identification de l'OCDO, de l'enzyme qui la sécrète et de ses propriétés procancéreuse a duré environ trois ans. Un timing accéléré par la structure de l'équipe de recherche et l'agrégation de compétences diverses. « L'IUCT, avec la présence de cliniciens-chercheurs et

la mise à disposition de banques de tumeurs, nous a permis d'avancer vite », souligne le directeur de recherche.

Les premiers traitements d'ici à 3 ans ?

Après l'établissement de l'action anticancéreuse de la DDA sur des modèles pertinents de cancers à l'échelle du laboratoire, cette découverte ouvre la voie à des essais cliniques pour un traitement à base de DDA, qui bloque les effets néfastes de l'OCDO en stoppant sa production. La société toulousaine Affichem travaille déjà sur son développement pour une utilisation thérapeutique. « Si tout se passe bien, on pourrait amener la DDA en clinique d'ici à deux ou trois ans », assure Sandrine Silvente-Poirot. Un traitement qui pourrait également s'avérer efficace sur la leucémie myéloïde aigüe, selon une nouvelle étude publiée par les chercheurs dans la revue "Nature Communications".

Paul Périé ✍

STAR WARS
LES DERNIERS JEDI
ACTUELLEMENT AU CINÉMA

RENAULT
La vie, avec passion

**PORTES OUVERTES FRENCH TOUCH
CE WEEK-END⁽¹⁾**

Renault **KADJAR**
Série Limitée **GRAPHITE**
REPRISE DE VOTRE VÉHICULE
+ 4 500 €⁽²⁾

Sellerie spécifique Graphite
Système de navigation R-LINK 2
Grande modularité avec système Easy Break

Venez estimer gratuitement la valeur de votre véhicule sur renault.fr

(1) Ouverture dimanche 21 janvier selon autorisation. (2) 4 500 € ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule roulant. Nous calculons cette valeur sur la base de l'observation en temps réel du marché et des transactions les plus récentes. Rendez-vous en ligne sur notre site www.cote.renault.fr pour effectuer votre estimation de reprise personnalisée. L'estimation ainsi délivrée est ensuite finalisée en concession par un professionnel de l'automobile, en votre présence. Voir conditions générales disponibles sur renault.fr et sur notre site www.cote.renault.fr. Offre non cumulable, réservée aux particuliers pour l'achat d'un Renault KADJAR neuf du 01/01/2018 au 31/01/2018. Gamme Renault KADJAR : consommations mixtes min/max (l/100km) : 3,8/6,2. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 99/139. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable. French Touch : Touche française.

Renault recommande

renault.fr

